

Bon No: 003307015		1ere Gachée: 10:16 (1) Quantité: 1.00 m3		Date: 23/07/2026 référence commande(2):		PETI2607234765		Zone: Sous Centrale	
client: 410421 chantier: 042108		DEMATHIEU BARD CONSTRUCT				SERVICE COMPTABILITE 19 RUE DE PICARDIE 57078 CS 35853 METZ CEDEX 03		Véhicule: M10 LECOQ LECOQ LECOQ	
		CHALLERANGE				08400 Challerange		CONSEILS DE SECURITE: XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE 00:00	
09:47						température: vitesse du vent: validité:			
code Béton NFB304A330		désignation(6)(8) BPS		certification		classe d'exposition(3) XA1		Classe Chlorure CL 0,65	
consistance(7) S4		Dmax 20		ciment(type et classe) CEM3 A 42.5 N LH CE PM-ES		Additions(type) 0		dosage(C+Ka)(5) 0	
Résistance caractéristique(4) C30/37									
appellation commerciale C30/37 XA1 S4 Dm20 CEM3 330									
Propriétés particulières spécifiées									
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE TAXE CARBONE ECO-PARTICIPATION				PRE 5480/4700 5480/4700				NOM: signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:									
signature:									

(1) Sauf dispositions particulières,le béton doit être mis en oeuvre,au plus tard,2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression,non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent,si spécifié par le client pour les BPS;dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN:Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201;BCPE:Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1